



**FSU Guadeloupe**

BP 46

97152 Pointe-à-Pitre Messageries CEDEX

FSU971@FSU.fr

0690 333 662

Les Abymes, le 13 mars 2020

## **Communiqué de presse FSU Éducation : principe de précaution ou continuité pédagogique ?**

La FSU Guadeloupe prend acte de la désorganisation totale de la pyramide de décision dans notre académie depuis l'annonce par le Président de la République de la fermeture des établissements scolaires jusqu'à nouvel ordre. Par rapport à une consigne, claire, simple et définitive, et faute d'une communication tout aussi limpide de la part de Monsieur le Recteur de l'académie, tous les détenteurs d'un petit pouvoir s'ingénient à générer du stress, du désordre au nom d'un autoritarisme absurde !

Ainsi, la FSU voit les chefs de service multiplier les injonctions plus ou moins fortes à des réunions avec l'ensemble des personnels lundi. Sur quelle base légale ? Avec quels ordres de mission sachant que le Président de la République a demandé la fermeture des établissements ? Dans quelles conditions sanitaires sachant qu'une partie des établissements sont aussi des bureaux de vote dimanche 15 mars ? Dans quel cadre juridique dans les établissements dont le nombre de personnels est supérieur à 100 ? Dans quelles conditions matérielles pour respecter les cadres d'hygiène (un mètre au minimum entre chaque personnel...)

**La FSU Guadeloupe ne laissera pas la continuité pédagogique passer avant le principe de précaution SINON**, elle demande à Monsieur le Recteur de prendre la décision de rouvrir l'ensemble des établissements scolaires et d'en assumer toutes les conséquences. De fait, **La FSU demande que les collègues qui doivent se rendre dans les établissements lundi soient destinataires d'un courriel nominatif le demandant afin de les couvrir administrativement.**

La FSU Guadeloupe affirme que la majorité des établissements scolaires n'a pas les moyens techniques ou technologiques nécessaires (ordinateurs, accès Internet...) pour assurer dans les établissements la continuité pédagogique réelle. **Seuls les collègues sur leurs matériels personnels sont réellement en état de l'assurer.**

**C'est pourquoi la FSU Guadeloupe affirme que le principe de précaution est incompatible avec des permanences dans les établissements scolaires**, avec des cours présentiels ou sur support papier. Seule la dématérialisation totale de l'enseignement est conforme au principe de précaution avec toutes les discriminations sociales liées à ce dispositif !

Force est de constater que la crise actuelle ne fait que renforcer la nécessité d'un véritable plan d'urgence académique pour l'Éducation pour l'ensemble de l'académie pour faire entrer l'Éducation de notre territoire dans le XXIème siècle !

Face à toutes ces difficultés, la FSU rappelle que seuls les professionnels de l'Éducation de terrain, sont à même de répondre aux besoins de leurs élèves ! **Il appartient à l'institution de cesser les injonctions aussi inutiles que néfastes pour faire confiance aux enseignants** dans la mission qui leur est confiée et que leur sens du devoir les conduira à mener au mieux !

La FSU Guadeloupe appelle l'ensemble des collègues à tout mettre en œuvre pour assurer au mieux la réussite des élèves avec les moyens qui sont à leur disposition et, à chaque fois que le doute est présent, de toujours appliquer le principe de précaution avant toute autre chose.

Pour la FSU Guadeloupe,

Eddy Ségur

Secrétaire Général

**Contacts :**

**Eddy Ségur - Secrétaire Général - 0690989805- [fsu971@fsu.fr](mailto:fsu971@fsu.fr)**

**Guillaume Marsault - Secrétaire Général adjoint - 0690 92-2014 - [guillaume.marsault@guadeloupe.snes.edu](mailto:guillaume.marsault@guadeloupe.snes.edu)**

